

AIR FRANCE : Élections professionnelles

FO représentatif dans tous les établissements conforte sa position dans l'entreprise

Les élections professionnelles à Air France ont eu lieu le 3 mars 2011.

Avec 5986 voix et **15,56%** de représentativité Force Ouvrière (SG FO AF, FO Cadres AF et SNPNC FO), gagne 0,64 points confortant ainsi sa position et devient la deuxième organisation syndicale dans la compagnie.

Selon la loi sur la représentativité CFTC et SUD qui n'obtiennent pas 10% ne sont pas représentatifs dans l'entreprise. De même pour le collège des pilotes, ALTER et l'UNAC ne le sont pas.

Force Ouvrière est le seul syndicat à obtenir la représentativité dans les 8 établissements d'Air France.

Par contre, la CGT n'est plus représentative dans les établissements de l'Exploitation Aérienne et de l'Informatique, la CFDT dans l'établissement de l'Exploitation Aérienne, l'UNSA dans les établissements du Commercial France et de l'Exploitation Sol, la CGC dans les établissements du Fret et de l'informatique.

A noter que CGT et CFDT, initiateurs de la position commune avec le MEDEF et la CGPME à l'origine de la loi sur la représentativité qui a fait disparaître le collège PNC (Hôtesse et Stewards) ont, tous deux, perdu leur représentativité dans l'établissement englobant cette catégorie de personnel.

Résultats des élections aux comités d'établissements d'Air France scrutin du 3 mars 2011 (Total de l'entreprise)															
	inscrits	votants	Bl/Nuls	Exprimés	FO	CGT	CFTC	CFDT	CGC	UNSA	SUD	UNAC	SNPL	ALTER	SPAF
2011	56075	39110	622	38478	5986	6944	2579	4642	3103	5845	3287	3194	2291	237	370
%		69,75%		68,62%	15,56%	18,05 %	6,70%	12,06 %	8,06%**	15,19%	8,54 %	8,30%	5,95%*	0,62%*	0,96%*
élus					16	18	5	18	9	11	6	3	3	0	0
Rappel 2007					14,86%	19,76%	6,90%	16,16%	6,96%	12,36%	5,88%	-	-	-	1,14%
2011 / 2007					+0,70	-1,71	-0,20	-4,10	+1,10	+2,83	+2,66	-	-	-	-0,18

* La représentativité des syndicats de PNT s'apprécie selon les dispositions légales en rapport au seul collège PNT. Ainsi, de par cette disposition, le SNPL (71,28% du collège PNT) et le SPAF (11,51% du collège PNT) obtiennent la représentativité sur le collège PNT.

**La représentativité de la CGC s'apprécie selon les dispositions légales en rapport au collège cadres-maîtrises. Ce syndicat est donc représentatif uniquement pour le collège cadres-maîtrises.

Paris, le 9 mars 2011

Contact : 01.44.83.86.20.

Jean HEDOU, Secrétaire général

Jean-Luc SECONDI secrétaire fédéral transport aérien